



FOOT LYON RHÔNE

PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 10/10/20

TARIFS 2020/2021

TARIFS		2020/2021
CLUBS		
COTISATIONS		
	Club libre	
	Avance de trésorerie (pour les nouveaux clubs) bloquée sur 3 saisons	800 + 200*
	Cotisation Clubs moins de 250 licenciés	90,00
	Clubs plus de 250 licenciés	130,00
	Frais de gestion pour les Clubs avec prélèvement automatique	70,00
	Frais de gestion pour les Clubs "autres règlements"	95,00
	Club Foot Diversifié (Futsal - Foot Entreprise - Foot Loisirs)	
	Avance de trésorerie (pour les nouveaux clubs) bloquée sur 3 saisons	400 + 100*
	Cotisation	90,00
	Frais de gestion pour les Clubs avec prélèvement automatique	70,00
	Frais de gestion pour les Clubs "autres règlements"	95,00
ANNUAIRES		
	Clubs libres (2 exempl. obligatoires)	56,00
	Foot diversifié (1 exemp. obligatoire)	41,00
	Annuaire supplémentaire	25,00
ENGAGEMENTS		
	Championnats	
	Seniors D1/D2	47,00
	Seniors Autres séries	38,00
	Jeunes D1/D2	17,00
	Jeunes Autres séries	15,00
	Féminines Seniors (à 11 et à 8)	33,00
	Féminines Jeunes à 11	16,00
	Féminines Jeunes à 8	14,00
	U13 et U13F	12,00
	U11 et U11F	11,00
	U7/U9	7,00
	Foot Loisirs à 11	37,00
	Foot Loisirs à 8	18,00
	Foot Entreprise à 11	37,00
	Foot Entreprise à 8	18,00
	Futsal D1/D2	47,00
	Futsal Autres séries	38,00
	Pratique Jeunes Futsal U15/U18	15,00
	Pratique Jeunes Futsal U13	12,00
	Pratique Jeunes Futsal U11	11,00
	Pratique Jeunes Futsal U7/U9	7,00
	Coupes	
	Seniors : Coupe de Lyon et du Rhône et Coupe de Groupement	45,00
	Vétérans : Coupe de Lyon et du Rhône	45,00
	Coupe de Lyon et du Rhône U20	28,00
	Coupe de Lyon et du Rhône et Coupe de Groupement U17	23,00
	Coupe de Lyon et du Rhône et Coupe de Groupement U15	19,00
	Coupe de Groupement U13	15,00
	Coupe VIAL (Féminine)	35,00
	Coupe Loisirs	45,00
	Coupe de Lyon et du Rhône Futsal et Coupe de l'Avenir Futsal	45,00
	Coupe de Lyon et du Rhône Futsal Jeunes et Futsal Féminines	28,00
	Coupe Bichard (Foot Entreprise)	42,00
	Coupe Foot Entreprise à 8	28,00

TARIFS

2020/2021

FORFAITS		
	Championnats	
	1er forfait ou forfait après parution au calendrier (x2 si forfait dans les 3 dernières journées soit 94 €)	47,00
	2ème forfait (x1,5 si forfait dans les 3 dernières journées soit 123 €)	82,00
	3ème forfait ou forfait général - Jeunes	165,00
	3ème forfait ou forfait général - Seniors	335,00
	3ème forfait ou forfait général - Vétérans	165,00
	Forfait général dans les 3 dernières journées du championnat - Jeunes	335,00
	Forfait général dans les 3 dernières journées du championnat - Seniors	500,00
	Forfait général dans les 3 premières journées (sauf dernière catégorie) - Jeunes	335,00
	Forfait général dans les 3 premières journées - Seniors	500,00
	Coupes (District et Groupement)	
1) Seniors/Vétérans/ U20/ Futsal Seniors	16ème de finale et tours précédents	47,00
	8ème de finale	56,00
	1/4 de finale	90,00
	1/2 finale	178,00
	Finale	390,00
2) U15/U17/U13	8ème de finale et tours précédents	47,00
	1/4 de finale	56,00
	1/2 finale	90,00
	Finale	206,00
3) Féminines Seniors	1/4 de finale et tours précédents	47,00
	1/2 finale	72,00
	Finale	206,00
4) Futsal Jeunes	Forfait tournoi qualificatif	47,00
	Forfait 1/2 finale et finale	90,00
DISCIPLINE		
a) Joueur	AVERTISSEMENTS	
	Carton blanc	GRATUIT
	1er avertissement	9,00
	2ème avertissement	13,00
	3ème avertissement (match ferme)	41,00
	EXPULSIONS (ou rapports après match)	
	1er niveau : 2 avertissements et articles 2 / 3 / 4 du barème disciplinaire	41,00
	Récidive	62,00
	2ème niveau : articles 5 / 6 / 7 / 8 du barème disciplinaire	52,00
	Récidive	75,00
	3ème niveau : articles 9 / 10 / 11 / 12 / 13 du barème disciplinaire	75,00
	Récidive	100,00
	Hors match	75,00
	Récidive	100,00
b) Dirigeant / Educateur / Entraîneur / Personnel médical	Rapport d'arbitre donnant lieu à suspension avec sursis	9,00
	Rapport d'arbitre donnant lieu à suspension avec match(s) fermes(s)	63,00
	Récidive	88,00
c) Foot à 11 et Futsal	CODE DISCIPLINAIRE	
	1er incident	258,00
	2ème incident	500,00
	3ème incident	865,00
d) Foot à effectif réduit	1er incident	86,00

TARIFS		2020/2021
	2ème incident	170,00
	3ème incident	300,00
ADMINISTRATIF		
AMENDES		
	Absence Assemblée Générale du District et Foot Loisirs	124,00
	Absence autres Assemblées Générales spécifiques	93,00
	Non retour de documents administratifs	82,00
	Non retour de fiches de renseignements et d'engagements y compris sous forme informatique	180,00
	Non retour fiche Fair-play Foot Loisirs	1ère année 31,00
		2ème année 62,00
		3ème année 93,00
		4ème année et plus 124,00
	Absence de délégué sur feuille de match, par délégué	13,00
	Absence de diplômes fédéraux pour les D1	22,00
	Appui des réserves en Commission des Règlements et de l'Arbitrage	45,00
	Remboursement de la réclamation par le club perdant	51,00
	Frais exposés à l'occasion d'une procédure disciplinaire ou d'appel à la charge du ou des Clubs fautifs ou du DLR si réformation complète d'une décision en Appel	70,00 (forfait)
	Participation d'un joueur suspendu à un match	72,00
	Joueur non qualifié	62,00
	Mauvaise police de terrain, autres...	115,00
	Mauvaise tenue des supporters	125,00
	Match joué sur terrain non classé	57,00
	Feuille de match incomplète ou défaut de renseignements sur lettre de report de match	8,00
	Feuille de match arrivée hors délai ou absence de lettre de report de match	20,00
	Feuille de match ou annexe arrivée après 30 jours ou non parvenue	170,00
	Non saisie des résultats sur internet (au dimanche minuit) ou dans les 24 heures suivant la rencontre pour les matchs en semaine	13,00
	Non ou mauvaise utilisation de la feuille de match informatisée	20,00
	Licence manquante au 1er novembre (par licence)	7,00
	Absence de paiement à l'échéance réglementaire, incident de paiement (chèque impayé, prélèvement rejeté, non respect d'un engagement...)	50,00
	Annulation de rencontre pour défaut de paiement (par rencontre)	50,00
	Non paiement d'un officiel le jour de la rencontre	75,00
	Fausse identité	618,00
	Fausse feuille de match à la charge du Club fautif ou à partager entre les deux Clubs fautifs	464,00
	Absence à convocation (Joueur-Dirigeant-Arbitre)	60,00
	Absence aux réunions Prévention / Sécurité	20,00
	Absence affichage feuille de route (après un premier rappel resté sans effet pour les Féminines et Futsal)	20,00
AMENDES GROUPEMENTS		
	Feuille de match incomplète ou licence manquante au 1er novembre (par licence) en U7 / U9 / U11 / U13	4,00
	Forfait par match (au 3ème forfait, application du forfait général)	21,00
	Forfait général Foot d'Animation	83,00
	Feuille de match ou annexe arrivée après 30 jours ou non parvenue en Foot d'Animation	50,00
	Mauvaise destination feuille de match	13,00
	Absence à AG de groupement	93,00

TARIFS		2020/2021
	Absence réunion Foot d'Animation	38,00
INDEMNITES DE TERRAIN NEUTRE A LA CHARGE DU CLUB FAUTIF		
	Déplacement pour l'équipe non fautive (+ de 12 km aller-retour par rapport au km initial), le km	2,00
	Traçage de terrain pour le Club d'accueil	30,00
TOURNOIS		
	Homologation d'un tournoi (à partir de U13)	21,00
	Homologation d'un tournoi ou match avec équipe étrangère	26,00
	Homologation tournoi U7/U9/U11 (demande obligatoire)	GRATUIT
	Tournoi organisé sans homologation du District	150,00
	Tournoi organisé sans homologation du District - Récidive	200,00
ARBITRES		
	Absence arbitre (adulte ou jeune) aux AG des Arbitres	32,00
	Non envoi rapport suite à carton rouge	26,00
	Amende pour trop perçu	26,00
	Amende pour trop perçu - Récidive	41,00
	Amende pour trop perçu - Multi-récidive	93,00
	Absence match avec observateur	41,00
	Ecole d'Arbitrage (cours du soir) - Gratuit pour les Féminines	60,00
	Ecole d'Arbitrage (en externat) - Gratuit pour les Féminines	150,00
	Cotisation Arbitre District (avec journée de formation)	55,00
	Cotisation Arbitre Ligue - FFF	34,00
EDUCATEURS ET AUTRES FORMATIONS		
	CFF sans hébergement : Frais pédagogique + Frais d'inscription : 160 € Frais pédagogique + Frais d'inscription certification : 40 € Total : 200 € Frais annexes : 85 € Total coût de la formation : 285 € Participation du District de Lyon et du Rhône : 115 € Montant à régler par stagiaire (ou prise en charge du Club) : 170 €	170,00
	CFF avec hébergement : Frais pédagogique + Frais d'inscription : 160 € Frais pédagogique + Frais d'inscription certification : 40 € Total : 200 € Frais annexes : 210 € Total coût de la formation : 410 € Participation du District de Lyon et du Rhône : 115 € Montant à régler par stagiaire (ou prise en charge du Club) : 295 €	295,00
	Formations modulaires de 16 h (U9 / U9 Mineurs / U11 / U11 Mineurs / U13 / U15 / Gardiens de but / Futsal / Module associatif) : Frais pédagogique + Frais d'inscription : 80 € Frais annexes : 34 € Total coût de la formation : 114 € Participation du District de Lyon et du Rhône : 44 € Montant à régler par stagiaire (ou prise en charge du Club) : 70 €	70,00
	Formations modulaires de 8 h (U7 / Animatrice Fédérale de Football) : Frais pédagogique + Frais d'inscription : 40 € Frais annexes : 5 € Total coût de la formation : 45 € Participation du District de Lyon et du Rhône : 30 € Montant à régler par stagiaire (ou prise en charge du Club) : 15 €	15,00

TARIFS		2020/2021
	Inscription certification : Frais pédagogique + Frais d'inscription : 40 € Frais annexes : 17 € Total coût de la formation : 57 € Participation du District de Lyon et du Rhône : 27 € Montant à régler par stagiaire (ou prise en charge du Club) : 30 €	30,00
	Nouvelles formations et formations "Emplois d'avenir"	90,00
	Formations CDIP	GRATUIT
	Formation juridique Club - 1 personne	50,00
	Formation juridique Club - 2 personnes	80,00
BAREME KILOMETRIQUE		
	Remboursement de frais de déplacement d'un officiel dûment convoqué devant le Comité Directeur ou une commission du District, le km aller-retour (avec un minimum de 9 €)	0,400
	Visite de terrain en vue d'homologation (le km aller-retour, au frais du club visité) (avec un minimum de 17 €)	0,400
	Remboursement de frais d'intervention ou d'observation technique (le km aller-retour) (avec un minimum de 28 €) Forfait pour repas éventuel (16 €)	0,400

* Les 200 € ou 100 € peuvent être remboursés au Club avant le délai de 3 ans si le Président du Club suit une formation organisée par le District de Lyon et du Rhône ou considérée comme conforme par le District de Lyon et du Rhône.